

SÉJOUR JEUNES À LA MER

2026



AU CROISIC

DU 19 AU 24 JUILLET

INSCRIPTION DU 25 AU 31 MARS

**POUR LES COLLÉGIEN(E)S
DE SAULDRE ET SOLOGNE**



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

À DESTINATION DES COLLÉGIENS - 24 PLACES DISPONIBLES

La Communauté de communes Sauldre et Sologne organise un séjour à la mer du 19 au 24 juillet 2026 au Croisic (44) dans le village vacances *Le domaine Port aux Rocs*.

Un séjour de 6 jours et 5 nuits durant lequel les jeunes pourront découvrir la mer et ses activités.

Les activités proposées :

Baignade, découverte de la côte sauvage et autres activités ainsi que des soirées qui sont organisées par le village vacances.

Les jeunes inscrits pourront participer (non obligatoire) à une réunion de préparation du programme du séjour le mercredi 15 avril de 14h à 17h à la salle Bill Millin à Aubigny-sur-Nère.

Organisation :

La Communauté de communes met à disposition une équipe d'animation pour l'accompagnement des jeunes (1 directeur et 2 animateurs). Elle est responsable de l'organisation du séjour et de l'inscription des participants.

Tarif : 380 €

Comprenant :

- L'hébergement et les repas (prévoir le pique-nique pour le premier jour)
- L'encadrement
- L'ensemble des activités sur place

Paiement en 3 fois :

Un titre de paiement de 180€ sera envoyé par le Trésor Public en mai, un autre de 100 € en juin et un dernier de 100 € en juillet. Possibilité de régler les titres avec des chèques vacances.

Inscription :

L'inscription se fait par l'envoi du dossier complet* par mail à :

responsable.jeunesse@aubigny-sur-nere.fr

à partir du mercredi 25 mars dès 7h et jusqu'au 31 mars 2026 inclus.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets dans la boîte mail.

Les enfants ayant déjà participé à un séjour mer intercommunal ne seront pas prioritaires.

Ils pourront s'inscrire (c'est-à-dire envoyer leur dossier par mail), mais leur inscription ne sera validée que s'il reste des places disponibles à la date de clôture des inscriptions.

Attention, le séjour est réservé aux jeunes dont la résidence se situe sur le territoire de la Communauté de communes Sauldre et Sologne.

*DOCUMENTS NÉCESSAIRES: POUR VALIDER LE DOSSIER

- Fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la CDC (www.sauldre-sologne.fr) complétée et signée
- Copies des pages de vaccination du carnet de santé
- L'attestation d'assurance extra-scolaire 2025-2026
- L'attestation CPAM ou autre régime (RSI, MGEN, etc.) de moins d'un an
- La carte de mutuelle (année en cours)
- Test nautique à remettre **avant le 24 juin** :
 - Pass nautique
 - ou -Savoir nager
 - ou -Sauv'nage

Calendrier

- Préparation du programme : mercredi 15 avril de 14h à 17h
- Réunion d'information* :

La date sera communiquée ultérieurement

* Fournir le test préalable nautique (à récupérer auprès du professeur d'EPS ou à demander par mail à accueil.piscine@sauldre-sologne.fr)

Contact :

Bertrand Levet, Responsable du séjour jeunes
06 33 02 25 01 - responsable.jeunesse@aubigny-sur-nere.fr